



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

30 juillet 2026

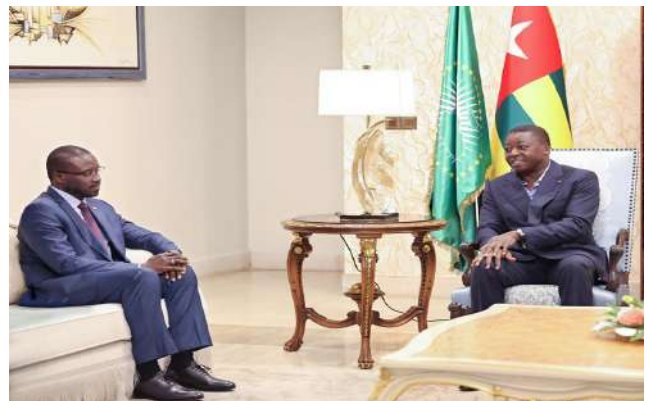
OHADA :

LE PRESIDENT DU CONSEIL A ECHANGE AVEC UNE DELEGATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

Lomé, 30 juil. (ATOP) - Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) a conféré, le mardi 28 juillet à Lomé, avec une délégation de l'Organisation, conduite par son secrétaire permanent, Pr Mayatta Ndiaye Mbaye.

Cette rencontre s'est tenue en marge des travaux de la 61^e session du Conseil des ministres de l'OHADA, consacrée à l'examen des principaux enjeux liés à l'évolution du droit des affaires dans l'espace communautaire. Elle a permis au secrétaire permanent de faire le point des travaux de cette session au Président du Conseil, portant sur le renforcement de la gouvernance de l'OHADA, la consolidation du cadre juridique des affaires, les mécanismes de financement durables, ainsi que les réformes destinées à renforcer la sécurité juridique et judiciaire dans les Etats membres.

Pr Mbaye a exprimé sa gratitude au Président du Conseil pour l'attention accordée aux préoccupations de l'Organisation. « Nous sommes très heureux de la disponibilité du Président du Conseil, et surtout de l'attention particulière qu'il accorde à nos préoccupations. En sa qualité de président de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, il nous a donné des orientations et nous a surtout assurés de son suivi.



Échanges entre le Président du Conseil et Pr Mayatta

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	-----2-3
NOUVELLES DES PREFECTURES	-----3-9
DOSSIER	-----9-11
NOUVELLE DE L'ETRANGER	-----12-13
SPORTS	-----13-15

Nous sommes convaincus que cela permettra de renforcer la gouvernance de l'Organisation, d'améliorer sa transparence et d'accroître ses performances au service des Etats membres », a-t-il indiqué.

Le secrétaire permanent a, en outre, salué l'engagement constant du Togo en faveur de l'OHADA, en mettant en exergue le respect par le pays de ses obligations communautaires ainsi que le soutien personnel du Président du Conseil aux idéaux d'intégration juridique et économique portés par l'Organisation. « Nous sommes persuadés que tout ce que le Président du Conseil, son Excellence Faure Gnassingbé, a toujours accompli pour l'OHADA témoigne de son engagement en faveur de l'Organisation et de l'attention qu'il porte à ses préoccupations », a-t-il déclaré.

Le Togo réaffirme son attachement à l'intégration africaine par le droit et entend poursuivre son engagement en faveur d'un cadre juridique harmonisé, gage de sécurité juridique et judiciaire, d'attractivité des investissements, de dynamisme du secteur privé et de croissance économique durable au sein de l'espace OHADA. Il assure la présidence de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation et accompagne les orientations stratégiques visant à renforcer la gouvernance, la modernisation et les performances de l'Organisation au bénéfice de l'ensemble des Etats membres.

Créée en octobre 1993, l'OHADA est une organisation intergouvernementale qui œuvre à l'unification et à l'harmonisation du droit des affaires dans ses États membres. Elle a pour mission de renforcer la sécurité juridique et judiciaire, d'améliorer le climat des affaires et de favoriser les investissements au service du développement économique du continent. ATOP/BA/Présidence du Conseil



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

99^E ANNIVERSAIRE DE L'APL :

LA CHINE REAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR UNE COOPERATION MILITAIRE RENFORCEE AVEC LE TOGO



Les officiels et les danseurs

Lomé, 30 juil. (ATOP) - L'ambadrice de Chine au Togo, Mme Wang Min a réaffirmé l'engagement de son pays à consolider la coopération militaire avec le Togo lors d'une réception marquant la célébration du 99^e anniversaire de la fondation de l'Armée populaire de Libération (APL), le mercredi 29 juillet à Lomé.

La diplomate Chinoise a rappelé que l'APL a été créée en 1927 sous la direction du Parti communiste chinois, après la lutte de son peuple contre l'impérialisme et le féodalisme. Après près d'un siècle d'existence, a-t-elle indiqué, cette armée est devenue « un constructeur de la paix mondiale, un contributeur au développement global et un défenseur de l'ordre international, grâce au renforcement continu de ses capacités et de sa coopération avec les autres nations ».

Mme Wang Min s'est particulièrement réjouie de l'évolution des relations militaires entre la Chine et le Togo. Elle a fait savoir que les deux armées entretiennent une coopération active à travers les visites de haut niveau, des échanges d'expériences et des programmes de formation, estimant que cette dynamique contribue au renforcement du partenariat stratégique global entre Pékin et Lomé.

L'ambassadrice est, aussi, revenue sur le 105^e anniversaire du Parti communiste chinois, évoquant le discours prononcé le 1^{er} juillet par le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, dans lequel il a affirmé qu'« un État fort devait avoir une armée forte, et seule une armée forte pouvait garantir la sécurité nationale ». Elle a également rappelé le 90^e anniversaire de la Longue Marche de l'Armée rouge, menée entre 1934 et 1936, qualifiée d'« épopée humaine tissée d'idéaux, de convictions, de détermination et de courage », dont l'héritage continue d'inspirer les peuples à travers le monde. Se basant sur les propos du président Xi Jinping, l'ambassadrice a affirmé que « face aux choix historiques entre paix et guerre, prospérité et récession, unité et confrontation, la Chine se tient toujours fermement du côté de la paix, du dialogue et de la coopération ».

Le chef d'État-major général des Forces armées togolaises (FAT), Gal Allaharé Dimini, représentant le Président du Conseil, a salué la qualité des relations militaires entre le Togo et la Chine. Il a relevé qu'en cette année 2026, Pékin a mis à la disposition des FAT une soixantaine de places de stage couvrant une cinquantaine de spécialités différentes. Le Général Allaharé a qualifié cet appui de « levier essentiel dans le maintien et le renforcement des capacités opérationnelles des FAT ». Le chef d'État-major général des FAT a réaffirmé l'engagement de l'armée togolaise à poursuivre « ce partenariat dynamique » entre les deux pays.

La réception a pris fin par des prestations culturelles chinoises. ATOP/MD/AO/BV



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité



Mme Wang Min

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

AGOU/AMELIORER LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES :

UN ATELIER PLANCHE SUR LA CREATION DE L'OBSERVATOIRE DES FINANCES LOCALES

Agou, 30 juil. (ATOP) – Des acteurs de l'administration territoriale et des finances ont participé à un atelier national préparatoire de mise en place de l'Observatoire des finances locales (OFL), le mercredi 29 juillet à Agou.

L'initiative est portée par la Faïtière des communes du Togo avec l'appui du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT). Elle vise à renforcer la gouvernance financière des collectivités dans le cadre du processus de décentralisation.

La rencontre a permis de présenter le projet de création de l'OFL aux participants et de les sensibiliser sur les enjeux de l'optimisation des dépenses publiques communales, de la fiscalité partagée et de la péréquation. Les travaux ont été marqués par des communications consacrées à la répartition des ressources fiscales entre les collectivités, et à l'amélioration de l'efficacité des dépenses locales.



L'assistance



Table d'honneur

Le secrétaire technique de la commission de gestion du FACT, Siangou Koumtchane a indiqué que les communes et les régions font face à d'importantes difficultés dans la mobilisation des ressources financières. Selon lui, l'Observatoire constituera un cadre de réflexion et un outil d'analyse destiné à produire des études socio-économiques au profit de l'Etat et des collectivités territoriales, afin d'orienter les politiques publiques et de soutenir le développement local.

La présidente de la Faïtière des communes du Togo, Touni Koubonou a salué l'engagement du gouvernement et des partenaires en faveur d'une décentralisation plus efficace. Elle a appelé les acteurs concernés à mutualiser leurs expertises afin de concrétiser la mise en place de cet instrument jugé indispensable à une meilleure performance des communes.

Pour le secrétaire général de la préfecture d'Agou, Assignon Kodjo et le premier adjoint au maire Agou 1, Yovo Yawo, l'Observatoire contribuera à renforcer la transparence financière, à améliorer la gestion des ressources publiques et à favoriser le bien-être des populations. ATOP/MET/AYH/BA

LA COMMUNE MOYEN-MONO 1 ADOPTE UN PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

Tohoun, 30 juil. (ATOP) – Les travaux de la troisième session ordinaire de l'année 2026 du conseil communal de Moyen-Mono 1 s'est achevée le mercredi 29 juillet à Tohoun avec l'adoption d'un plan de mobilisation des ressources financières.

La session s'est tenue dans le cadre du renforcement continu de la gouvernance locale, de l'amélioration des services de proximité et de la promotion d'un développement durable. Elle a permis aux conseillers municipaux d'adopter le budget supplémentaire 2026, permettant d'ajuster les prévisions financières et le plan de mobilisation des ressources financières afin de consolider la capacité d'action de la municipalité. Les questions liées à l'optimisation du fonctionnement de l'administration communale, le développement économique local ont été abordées.



Autorités et lauréats

Le conseil a, aussi, pris connaissance de divers projets de conventions de partenariat avec des communes sœurs, effectué une visite de terrain sur le site retenu pour la construction du centre communautaire d'Ahassomé et s'est penché sur la révision des horaires de tenue du marché de Tohoun. Sur le plan de la démocratie participative, le conseil a voté une délibération instituant formellement le Bureau du Citoyen au sein de la commune, permettant ainsi au comité ad hoc d'engager le processus de sélection de ses membres.

Le conseil a, également, relevé des contraintes opérationnelles, notamment un déficit de collaboration entre les Comités de Développement à la Base (CDB) et les chefs de village, l'insuffisance des ressources financières, le fonctionnement centralisé de certains bureaux réduits à leur seul président, ainsi que le dépassement des mandats de plusieurs CDB en exercice.

Le préfet du Moyen-Mono, Gnakofre Yao Eindrè a salué la tenue de cette session ayant permis d'aborder des questions majeures de la gouvernance territoriale. Il a exhorté les élus locaux à assumer pleinement leur rôle d'incitation auprès des populations pour les travaux communautaires. Le préfet a invité l'assistance à la vigilance face aux menaces liées au terrorisme, à l'extrémisme violent et aux conflits intercommunautaires.

Le maire de la commune Moyen-Mono 1, Yawosè Assoè a rappelé que l'ajustement budgétaire permet d'accroître les capacités d'intervention de la municipalité pour répondre aux attentes des citoyens.

Les travaux se sont achevés par une cérémonie de remise de fournitures scolaires et de gratifications financières destinées à récompenser les meilleurs lauréats aux différents examens de fin d'année. ATOP/TM/KKT/MG

TONE/EDUCATION :

DES ACTEURS DU PRESCHOULAIRE DES SAVANES OUTILLES POUR UN MEILLEUR ENCADREMENT DES ENFANTS

Dapaong, 30 juil. (ATOP) – Les capacités de quarante-cinq éducateurs et éducatrices du préscolaire de la région des Savanes ont été renforcées sur la gestion du préscolaire et la fabrication des jeux éducatifs, lors d'une formation du 20 au 29 juillet à Dapaong.

La rencontre est à l'actif de la Direction régionale de l'éducation (DRE-Savanes) avec l'appui technique et financier du Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF). Elle a permis de renforcer les capacités des éducatrices et éducateurs en matière de gestion efficace des Jardins d'enfants publics (JEP) afin d'améliorer la qualité des apprentissages des tous petits. Il s'est agi de les amener à maîtriser l'organisation et la gestion administrative, financière et matérielle d'un JEP, la psychologie et les droits de l'enfant, ainsi que les activités d'éveil.

Les participants, issus des inspections de l'Oti nord, Oti sud, Tône est et Tône ouest ont été formés en deux phases. La première a été consacrée aux modules sur la réforme curriculaire, l'Approche par compétence (APC), les champs d'apprentissage, la conduite des semaines d'intégration et la tenue du cahier journal. La seconde phase a été marquée par des ateliers pratiques de fabrication des jeux éducatifs à partir des matériaux de récupération, ceci en vue d'enrichir les pratiques pédagogiques et favoriser des apprentissages ludiques et efficaces. Les tatas (enseignantes) et les tontons



Les participants

(enseignants) ont appris à concevoir du matériel pédagogique adapté aux besoins et au développement des enfants.

Le chef division des formations et point focal communication à la DRE, Sambiani Lanoumba a, au nom du directeur, remercié l'UNICEF pour son engagement constant en faveur de l'amélioration de la qualité de l'éducation de la petite enfance. M. Sambiani a invité les participants à faire vivre les acquis de cette formation dans leurs centres respectifs et à les partager avec leurs collègues.

M. Claude N'talé, l'un des formateurs, a fait savoir que la bonne utilisation des jeux fabriqués contribuera efficacement à l'épanouissement des enfants. Il a exhorté les participants à aimer et valoriser le travail qu'ils exercent afin d'amener les enfants à développer leurs potentiels.

La directrice du JEP Tantigou peulh, Mme Pinewayi Banawè a, au nom des participants, exprimé sa gratitude à la DRE et à l'UNICEF pour cette formation qui vient renforcer les acquis. « Nous avons découvert par les jeux que nous avons fabriqués, qu'il y'a des objets de récupération autour de nous que nous pouvons utiliser pour amener les enfants à travailler en jouant », a-t-elle signifié. ATOP/TKA/JK/BA



Des jeux fabriqués à base du matériel de récupération

NORMES SOCIALES PREJUDICABLES AU DEVELOPPEMENT :

DES FEMMES DE LA COMMUNE BINAH 2 INSTRUITES A DECONSTRUIRE LES PREJUGES

Pagouda, 30 juil. (ATOP) – Les femmes de la commune Binah 2 ont été sensibilisées, le mercredi 29 juillet à Kétau, sur le thème « Déconstruction des normes sociales qui limitent le potentiel des femmes et filles ».

La sensibilisation a été initiée par le ministère en charge du Genre en prélude à la célébration de la journée internationale de la femme africaine, observée chaque 31 juillet. L'activité a bénéficié de l'appui de la Coopération allemande et mise en œuvre par la GIZ à travers le « Projet DeZon ».

L'objectif est de susciter une réflexion collective sur les croyances et pratiques qui freinent encore l'épanouissement des femmes et des filles au sein des communautés togolaises. Il s'agit également de renforcer la prise de conscience des femmes sur leurs droits, visant à promouvoir leur participation active au développement de leurs communautés.

Les travaux ont porté, entre autres, sur les concepts de compréhension des normes sociales et leur influence sur les comportements ; les stéréotypes de genre et leurs conséquences sur les femmes, les filles, les familles, les communautés, ainsi que des actions concrètes que chaque personne peut entreprendre pour promouvoir des relations plus équitables. L'événement a aussi permis aux femmes d'échanger sur le thème retenu.

Le maire de la commune Binah 2, Mme Wélabalo Tchanda, a rappelé aux participants que certaines pratiques, certains préjugés ou certaines représentations



Les participants

continuent malheureusement de freiner l'épanouissement des femmes et des filles, alors que celles-ci constituent un levier essentiel du développement durable de leurs collectivités



L'assistance



Mme Wélabalo Tchanda (au micro)

Le projet DeZon à travers cette initiative, réaffirme son engagement à accompagner les communautés à la base dans la promotion de l'égalité de genre, de participation citoyenne, tout en encourageant des changements durables des normes sociales au bénéfice des femmes, des filles et de l'ensemble de la société. ATOP/AK/TAL/AR/BV

CAMPAGNE NATIONALE DE MII :

86.506 MOUSTIQUAIRES DISTRIBUEES DANS LE DISTRICT SANITAIRE DE L'OTI

Mango, 30 juil. (ATOP) – Quatre-vingt-six mille cinq cent six moustiquaires ont été distribuées aux ménages dans le district sanitaire de l'Oti, soit un taux de couverture de 93,2 %, a indiqué le rapporteur du Comité local d'organisation (CLO) de la campagne de distribution des Moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII), Dr Bawa-Kawté Ridwane, le mardi 28 juillet à Mango.



Dr Bawa-Kawté Ridwane lors de sa présentation



Les participants

Selon le bilan du comité, le district a réceptionné 92.100 moustiquaires destinées à une population de 136.736 habitants. Sur ce total, 86.506 moustiquaires ont été remises aux ménages préalablement dénombrés. Certains ménages, bien que détenteurs de coupons, ne se sont pas présentés sur les sites de distribution. 827 coupons déchirés ont été recensés. Les principales difficultés rencontrées au cours de l'opération sont liées aux problèmes de scannage des coupons, dus à la mauvaise connexion internet, à la perte de coupons par certains ménages recensés ainsi qu'à la gestion des emballages des moustiquaires.

En termes de recommandations, il a été demandé au CLO de renforcer la communication afin de promouvoir une meilleure utilisation des moustiquaires, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans. Les responsables des formations sanitaires ont été invités à intensifier la supervision afin de prendre en charge les ménages qui n'ont pas été recensés lors du dénombrement, mais se sont inscrits pendant

la phase de distribution. La population a été rassurée que des stocks de moustiquaires restent disponibles et que tous les ménages inscrits sur des listes complémentaires seront servis.

Le président du CLO, Col Kondi Yao a salué les efforts consentis par le gouvernement pour protéger les populations contre le paludisme. Il a exhorté les leaders communautaires à poursuivre les actions de sensibilisation en encourageant les populations à dormir systématiquement sous des moustiquaires. Il a enfin félicité les membres du comité pour le travail accompli. ATOP/TT/JK/AO

LES AUTORITES RASSURENT SUR LA PRISE EN COMPTE DES PERSONNES NON ENROLEES



Remise symbolique de moustiquaire

par l'opération. Cette mission de terrain a permis au gouverneur et aux autres membres de la délégation, de constater le bon déroulement des opérations de distribution. Elle a servi de cadre pour renforcer la sensibilisation des populations sur l'utilisation correcte des moustiquaires, moyen efficace de prévention contre le paludisme.

Des équipes sanitaires ont fait des démonstrations de la bonne installation des moustiquaires afin d'amener les bénéficiaires à les utiliser correctement dès leur retour à domicile. Ces équipes ont rappelé que l'utilisation systématique des moustiquaires, surtout par les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes, contribue à réduire considérablement les risques liés au paludisme.

Le gouverneur Mme Kassah-Traoré a rassuré les personnes qui n'ont pas eu l'occasion de s'enrôler pendant la période de recensement, de leur prise en compte. Elle les a invitées à enregistrer leurs noms et leurs numéros de téléphone afin d'être contactées pour le retrait de leurs moustiquaires dans les Centres médico-sociaux (CMS). Le gouverneur a exhorté les populations à rester disponibles pour répondre aux appels des équipes de santé et à suivre les consignes qui leur seront données. Mme Kassah-Traoré a salué l'engagement des agents de santé, des volontaires et des partenaires mobilisés pour assurer le succès de cette campagne.

Le préfet d'Agoè-Nyivé, Dr Tinaka Wédiabalo Kossi a réaffirmé sa volonté d'accompagner cette opération jusqu'à son terme afin que chaque ménage éligible puisse bénéficier d'une moustiquaire.

ATOP/ASA/HKM/KYA

ENVIRONNEMENT :

L'ENCEINTE DE L'ECOLE PRIMAIRE EVANGELIQUE PRESBYTERIENNE DE KESSIBO REBOISEE

Badou, 30 juil. (ATOP) - Le Comité local de paix (CLP) section Wawa a, en collaboration avec le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité

nationale (HCRRUN), mis en terre 1000 plants dans l'enceinte de l'école primaire évangélique presbytérienne de Kessibo, dans la commune Wawa 1, le mercredi 29 juillet.



Des reboiseurs



M. Alassane mettant en terre un plant

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la politique nationale visant à porter la couverture forestière du pays à 26 % d'ici 2030 et à offrir aux élèves un cadre d'apprentissage serein et propice. Elle a mobilisé des parents d'élèves, des membres du Comité cantonal de développement et du bureau local du CLP. Outre l'enceinte de l'établissement, les plants fournis par l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT) ont été également mis en terre aux abords de l'école.

A l'occasion, les participants ont été sensibilisés sur les orientations gouvernementales en matière de reboisement et du rôle déterminant des essences forestières dans le développement durable des collectivités. Les acteurs locaux ont été exhortés à assurer un suivi rigoureux des plants.

Le vice-président du CLP-Wawa, Alassane Issaou a fait savoir que la préservation des écosystèmes et du climat local constitue un levier essentiel pour prévenir les migrations internes d'origine environnementale et garantir une paix durable. « C'est la raison pour laquelle il demeure indispensable d'appuyer les pouvoirs publics dans cette quête de stabilité en poursuivant les actions de reboisement pour le bien de tous », a-t-il souligné.

ATOP/PM/BA/BV



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



DOSSIER

DROITS DES FEMMES :

M. KOLANI YENDOULAN, CE « PAPA CHAMPION » QUI REINVENTE LA PLACE DES FEMMES DANS SA COMMUNAUTE

Par Joseph KANDA

Dans la région des Savanes, où les traditions et les rapports de pouvoir demeurent largement marqués par le conservatisme, l'émancipation des femmes peine encore à s'imposer. Pourtant, un changement discret mais profond est en marche.

Des hommes, des pères, des chefs de famille et des leaders communautaires choisissent désormais de devenir des alliés visibles de la cause des femmes. Parmi eux, les « papas champions » incarnent une véritable révolution silencieuse. Ils déconstruisent

les stéréotypes de genre, partagent les responsabilités domestiques, soutiennent la scolarisation des filles et défendent publiquement les droits des femmes.

Ce portrait met en lumière le parcours de l'un de ces « papas champions », dont l'engagement démontre que l'égalité entre les femmes et les hommes ne se limite pas aux lois, mais se construit chaque jour, au sein des familles et des communautés.

Un engagement né d'une conviction personnelle

À Nassak, dans le canton de Pligou, préfecture de Tandjouaré, demeure M. Kolani Yendoulan, agriculteur d'une cinquantaine d'années, marié et père de famille. Inspiré par des campagnes locales de sensibilisation et animé par la volonté d'offrir à ses filles les mêmes opportunités qu'à ses fils, il est devenu l'un des « papas champions » les plus engagés de sa localité.

Son choix personnel est progressivement devenu un moteur de changement collectif. Il partage les tâches ménagères, défend le droit des filles à l'éducation, encourage la participation des femmes aux prises de décision et s'exprime ouvertement contre toutes les formes de Violences basées sur le genre (VBG). Son exemple inspire aujourd'hui d'autres pères à remettre en question certaines pratiques discriminatoires et à promouvoir les droits des femmes.



M. Kolani (en gilet) animant une causerie éducative

D'un père de famille à un acteur du changement

M. Kolani Yendoulan raconte son parcours avec simplicité et détermination. Chef de ménage, il travaille quotidiennement aux champs pour subvenir aux besoins de sa famille. Mais cette activité ne l'empêche pas de s'investir pleinement dans la vie du foyer. Il prépare parfois les repas, accompagne ses filles à l'école et suit attentivement leur parcours scolaire.

« J'ai compris que si je ne faisais rien, mes filles n'auraient pas les mêmes chances que mes fils. Alors, j'ai voulu qu'elles sachent que leur avenir dépend aussi de nous, les pères », confie-t-il avec un sourire empreint de conviction.

Le véritable déclic survient lors d'une campagne de sensibilisation organisée par la coordination régionale de la Croix-Rouge togolaise (CRT) des Savanes. Marqué par les témoignages édifiants et les conséquences des VBG, il décide de s'engager comme « papa champion ». Il bénéficie ensuite de plusieurs formations portant notamment sur les droits des femmes, la santé de la reproduction et les VBG.

À partir de ce moment, il prend une décision qu'il qualifie de simple mais déterminante, à savoir : donner davantage de place à son épouse dans les décisions familiales, protéger l'avenir de ses filles et encourager d'autres hommes à suivre cette voie.

Des gestes quotidiens qui transforment la communauté

Au sein de son foyer, M. Kolani partage les tâches ménagères lorsqu'il en a la possibilité et s'occupe activement de ses enfants. Les décisions familiales sont désormais prises de concert avec son épouse, qu'il consulte régulièrement. « Aujourd'hui, il m'aide et s'implique davantage. Nos filles ont des ambitions et nous les soutenons », témoigne cette dernière.

Au-delà du cercle familial, M. Kolani et les autres « papas champions » animent des séances de sensibilisation et des causeries éducatives sur les droits des femmes et leur autonomisation. Ils encouragent également la participation des femmes aux réunions consacrées au développement du village afin qu'elles puissent exprimer leurs avis et formuler des propositions.

Son engagement va encore plus loin. Il dénonce les mariages précoces, intervient comme médiateur dans les conflits familiaux, accompagne les jeunes pères dans leur rôle éducatif et collabore avec plusieurs comités locaux pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'équité de genre.

Cet engagement n'a, toutefois, pas été exempt de difficultés. À ses débuts, M. Kolani a dû faire face aux moqueries et aux critiques de certains membres de sa communauté. « On m'a dit que j'étais ridicule, que ce n'était pas le rôle d'un homme d'aider sa femme à la cuisine », se souvient-il.

Mais sa persévérance a fini par faire taire les sarcasmes. Les résultats observés dans son foyer ont progressivement convaincu même les plus sceptiques. Aujourd'hui, ses filles poursuivent leur scolarité dans de bonnes conditions et un climat d'entente règne au sein de sa famille.



Des femmes associées aux rencontres

Des résultats visibles et un modèle qui fait école

Les effets de cet engagement sont désormais perceptibles. Les performances scolaires des filles de M. Kolani se sont améliorées, les responsabilités domestiques sont mieux réparties et plusieurs couples de la communauté se sont inspirés de son exemple.

Dans les réunions villageoises, la parole d'un père qui défend la scolarisation des filles est aujourd'hui davantage écoutée. Des mariages précoces ont été reportés, certaines filles ont repris le chemin de l'école et le tabou entourant le rôle des hommes dans la promotion des droits des femmes commence à s'estomper.

Le coordinateur régional de la CRT des Savanes, Karabou Amélouzim constate une évolution significative dans la prise en compte des droits des femmes à Nassak. « Les papas champions rendent la promotion des droits des femmes plus audible et mieux acceptée au cœur des ménages », souligne-t-il. Selon lui, cette approche produit des résultats parce qu'elle s'appuie sur la crédibilité dont bénéficient les hommes dans un contexte encore fortement marqué par le patriarcat.

« Lorsqu'un père fait le choix visible de soutenir l'égalité, il réduit la stigmatisation et crée un véritable effet d'entraînement social », explique-t-il. Il estime toutefois que cet élan devra être consolidé par un renforcement de la formation des hommes, un meilleur accompagnement économique et institutionnel, ainsi qu'une implication accrue des autorités traditionnelles et administratives.

L'exemple de M. Kolani Yendoulan à Nassak illustre qu'une transformation sociale peut naître de gestes simples accomplis au sein du foyer. Dans la région des Savanes, ces initiatives se multiplient progressivement et ouvrent la voie à une société plus équitable. Soutenir, former et valoriser des hommes engagés comme les « papas champions » apparaissent aujourd'hui comme un levier essentiel pour faire des droits des femmes une réalité durable plutôt qu'une exception.



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

ONU :

LE CONSEIL DE SECURITE VOTE LA PROLONGATION DES SANCTIONS EN CENTRAFRIQUE

Le Conseil de sécurité des Nations unies a estimé que les groupes armés opérant en République centrafricaine (RCA) constituent une menace pour la paix et la sécurité internationale.

Les pays membres ont adopté à l'unanimité la résolution 2827 qui prolonge les sanctions jusqu'au 31 juillet 2027.

À l'issue du vote, l'ambassadeur de la RCA, Marius Aristide Hoja Nzessioué, a déclaré au Conseil que les progrès réalisés montraient qu'une coopération étroite à tous les niveaux pouvait déboucher sur des résultats concrets.

"Comment expliquer que ces groupes armés, soumis aux sanctions, aient pu se procurer des armes ? Quels sont les réseaux qui permettent cela ? Qui finance ces activités et en tire profit ? Ces questions sont au cœur de l'efficacité des régimes de sanctions. Si nous ne les identifions pas, si nous ne découvrons pas les mécanismes qui alimentent ces groupes, nous risquons de reproduire le cycle selon lequel les groupes armés sont sanctionnés, voient leur capacité temporairement réduite, puis se réarment grâce à de nouveaux circuits d'approvisionnement", a expliqué Marius Aristide Hoja Nzessioué, ambassadeur de la République centrafricaine auprès de l'ONU.

S'exprimant avant le vote, l'ambassadeur français Jérôme Bonnafont a déclaré que des "progrès significatifs" avaient été réalisés ces dernières années, tout en précisant que la situation sécuritaire restait "fragile".

M. Bonnafont a ajouté qu'il incombait à l'ONU de soutenir la RCA dans sa lutte contre les groupes armés et les individus qui leur sont associés, qui continuent de menacer la stabilité du pays.

Africanews

RDC :

L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA AGGRAVE L'INSECURITE ALIMENTAIRE, ALERTE LE PAM

Kinshasa, 30 juil. (Africanews)- L'épidémie d'Ebola qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et se propage à un rythme alarmant aggrave une insécurité alimentaire déjà critique, a alerté mercredi le Programme alimentaire mondial (PAM).

"C'est une crise sur une crise", a déclaré Carl Skau, directeur exécutif par intérim du PAM, lors d'une visite en Ituri, épice de l'épidémie. Selon l'agence de l'ONU, environ cinq millions de personnes sont déjà confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence, tandis que certaines zones connaissent des conditions catastrophiques.

Dans les quelque 48 zones de santé touchées par Ebola, plus de 2,7 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë, dont 628 000 dans des conditions d'urgence, selon le PAM. En Ituri, province durement affectée par les violences et les déplacements de population, 1,9 million de personnes sont concernées.

L'épidémie perturbe les marchés et les routes d'approvisionnement, compliquant davantage l'accès à la nourriture. "Les gens peinent encore plus à avoir suffisamment à manger", a souligné M. Skau, qui a appelé à renforcer massivement les moyens de la réponse humanitaire.

Le PAM a jusqu'ici distribué plus de 160 000 repas chauds aux patients, aux personnes ayant été en contact avec des malades et aux personnels de première ligne, dans 17 centres de traitement et d'isolement.

La flambée épidémique progresse parallèlement à un rythme jugé alarmant par les Nations unies. Le nombre d'infections double environ tous les vingt jours, selon Julien Harneis, coordinateur de l'ONU pour la lutte contre Ebola. Il a appelé à renforcer d'urgence les capacités médicales, les équipements de protection, la logistique et l'acheminement de l'aide.

Depuis la déclaration de l'épidémie, le 15 mai, 3 360 cas confirmés ont été recensés, pour 1 487 décès, selon les chiffres cités par le PAM. Carl Skau a décrit cette flambée comme "l'épidémie d'Ebola à la progression la plus rapide jamais enregistrée".

Le conflit qui sévit depuis plusieurs années dans l'est de la RDC a déjà plongé près de dix millions de personnes dans des situations de faim de crise ou d'urgence. L'épidémie vient ainsi ajouter une nouvelle dimension à une crise humanitaire parmi les plus graves au monde. Africanews

TRUMP REAFFIRME QUE LES ETATS-UNIS FRAPPERONT "DUREMENT" L'IRAN EN GUISE DE REPRESAILLES

WASHINGTON, 29 juil. (Xinhua) - Le président américain Donald Trump a réaffirmé mercredi que les forces américaines allaient "durement" frapper l'Iran en représailles aux dernières attaques iraniennes.

"Nous allons les frapper très durement, car c'est à notre tour de les frapper", a déclaré M. Trump à la presse à la Maison Blanche, ajoutant avoir été informé qu'un méthanier transportant du gaz naturel liquéfié appartenant aux Etats-Unis avait été attaqué un peu plus tôt dans la journée en Egypte.

"Ils savent que cela va arriver, et ils nous demandent de ne pas le faire", a affirmé M. Trump.

Une attaque de drone serait à l'origine de l'explosion qui a provoqué l'incendie de deux méthaniers dans un port égyptien après qu'au moins un des navires a été touché, ont rapporté des médias américains, citant la société de renseignement maritime Ambrey. Cette dernière n'a pas identifié les responsables de l'attaque. Xinhua



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

LES STATS D'AVANT-MATCH :

LE MAROC AFFRONT L'ALGERIE DANS LE GROUPE A DE LA TOTALENERGIES CAF CAN FEMININE MAROC 2026

CAIRE, (CAF) - Le Maroc, pays hôte, et l'Algérie chercheront à poursuivre leur début de parcours parfait dans la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Féminine, Maroc 2026, lorsqu'ils se croiseront pour leur deuxième match du Groupe A au Stade Moulay El Hassan de Rabat, ce jeudi 30 juillet, avec un coup d'envoi prévu à 21h00 heure locale (20h00 GMT).

Les faits du match

Le Maroc et l'Algérie ont tous deux remporté leur premier match et chercheront à maintenir leur dynamique parfaite dans le tournoi. Le vainqueur assurera sa qualification pour la phase à élimination directe si l'autre rencontre du Groupe A entre le Kenya et le Sénégal ne produit aucun vainqueur. Il s'agit du tout premier affrontement entre le Maroc et l'Algérie dans l'histoire de la CAN Féminine. L'Algérie affronte un pays hôte pour la troisième fois, après avoir perdu les deux précédentes confrontations. Tous les matchs précédents de l'Algérie face à la nation organisatrice se sont déroulés en phase de groupes. L'Algérie s'est inclinée 6-0 contre le Nigeria (pays hôte) en 2006, puis 1-0 face au Ghana en 2018. L'Algérie n'a encore jamais inscrit le moindre but contre un pays organisateur de la CAN Féminine.

Le Maroc n'affronte une équipe d'Afrique du Nord que pour la deuxième fois de son histoire dans la compétition. Leur seule confrontation précédente s'était soldée par une victoire 4-1 contre l'Égypte en phase de groupes en 1998. L'Algérie affronte une nation nord-africaine pour la deuxième fois. Elle avait concédé un nul 0-0 face à la Tunisie lors de leur unique duel précédent, durant la phase de groupes de l'édition 2024. La Marocaine Jade Nassi et l'Algérienne Ikram Adjabi sont coéquipières au sein du club français du Havre. La Marocaine Kenza Chapelle et l'Algérienne Mélinne D'Oria évoluent ensemble au Mans, en France. La Marocaine Nesryne El Chad et l'Algérienne Wissem Bouzid sont coéquipières au Lille OSC, en France. Au total, 22 joueuses issues des deux effectifs évoluent dans le championnat français. Seize Algériennes et six Marocaines représentent des clubs français.

Maroc – Les statistiques clés

Le Maroc a lancé sa campagne par une victoire 4-0 contre le Kenya. Les Marocaines menaient déjà 3-0 à la mi-temps face aux Kényanes. Ce succès contre le Kenya constitue la plus large victoire du Maroc dans l'histoire de la CAN Féminine. C'est la troisième fois que le Maroc marque quatre buts dans un match de CAN Féminine, après avoir battu l'Égypte 4-1 en 1998 et la RD Congo 4-2 lors de l'édition 2024. Les Marocaines ont désormais trouvé le chemin des filets lors de 13 matchs consécutifs de CAN Féminine, marquant lors de toutes leurs rencontres sur les trois dernières éditions. La dernière fois que le Maroc n'a pas réussi à marquer lors d'un match de CAN Féminine remonte à l'an 2000, lors d'une défaite 3-0 face au Ghana lors du dernier match de poule. Le Maroc entame sa cinquième campagne de CAN Féminine et n'a remporté son match d'ouverture que pour la deuxième fois, l'autre succès initial remontant à 2022. Le Maroc n'a remporté ses deux premiers matchs de poule qu'à une seule reprise auparavant, en 2022, lorsqu'il avait battu le Burkina Faso (1-0) puis l'Ouganda (3-1). Le Maroc a marqué lors de ses deux premiers matchs lors de l'édition précédente.

Une victoire permettrait au Maroc de remporter deux matchs de groupe consécutifs pour la troisième fois. Il avait gagné ses trois matchs de poule en 2022, tandis que lors de la dernière édition, il avait concédé le nul lors de son entrée en lice contre la Zambie avant de gagner les deux suivants.

Le Maroc est invaincu lors de ses sept derniers matchs de poule de la CAN Féminine, affichant un bilan de six victoires et un match nul. Il n'a manqué la victoire qu'une seule fois sur ces sept rencontres : lors du nul concédé face à la Zambie lors de son premier match de l'édition précédente. Sakina Ouzraoui a inscrit le premier but marocain face au Kenya, signant ainsi son deuxième but en phase finale. Son précédent but à la CAN Féminine remontait à la demi-finale contre le Ghana lors de l'édition 2024. Yasmin Mrabet a délivré deux passes décisives lors de la victoire contre le Kenya, portant son total d'implications sur des buts en phase finale à quatre. Il s'agissait de ses deux premières passes décisives à la CAN Féminine. Maryame Atiq, qui ne disputait que sa deuxième sélection avec le Maroc, a inscrit son tout premier but international face au Kenya. Ibtissam Jraïdi a inscrit un doublé face au Kenya, portant son total historique en CAN Féminine à cinq buts.

Jraïdi a marqué lors du match d'ouverture du Maroc sur deux éditions consécutives, ayant également trouvé le chemin des filets lors du nul 2-2 contre la Zambie au tournoi 2024. Hanane Ait El Haj a été passeuse décisive sur les deux buts de Jraïdi, enregistrant ainsi ses premières implications décisives à la CAN Féminine. Le Maroc a affiché un taux de possession de balle de 65 % face au Kenya. Les Marocaines ont cadré 10 tirs. La gardienne

Khadija Er-Rmichi a effectué trois arrêts pour sa 13e apparition en CAN Féminine. Le Maroc a enregistré un taux de passes réussies de 83 %. Le Maroc a remporté son deuxième match de poule à trois reprises par le passé : face à l'Égypte (4-1) en 1998, l'Ouganda (3-1) en 2022 et la RD Congo (4-2) lors de la dernière édition. Sa seule défaite lors d'un deuxième match de groupe est un revers 6-0 essuyé face au Nigeria en 2000.

Algérie – Les statistiques clés

L'Algérie a débuté sa compétition par un succès 2-0 face au Sénégal. C'est la troisième fois que l'Algérie remporte son match d'ouverture à la CAN Féminine, contre quatre défaites. L'Algérie a remporté son premier match lors de chacune des deux dernières éditions. L'Algérie n'a encore jamais gagné ses deux premiers matchs d'une phase finale de CAN Féminine. En 2014, après un succès inaugural, les Algériennes s'étaient inclinées face au Cameroun. Lors de l'édition 2024, leur victoire initiale avait été suivie d'un match nul 0-0 contre la Tunisie. Le bilan de l'Algérie lors de son deuxième match de poule s'établit comme suit : 6 matchs joués, 1 victoire, 1 nul, 4 défaites.

Les Algériennes n'ont plus gagné leur deuxième match de groupe depuis leurs cinq dernières participations au tournoi. Leur unique victoire lors d'une deuxième journée remonte à un succès 3-0 contre le Mali en 2004. L'Algérie est restée muette lors de cinq de ses six deuxième matchs de poule, y compris lors des cinq derniers. Un succès leur permettrait d'enchaîner deux victoires consécutives en phase de poules de la CAN Féminine pour la première fois de leur histoire. Si elles évitent la défaite, les Algériennes resteront invaincues lors de leurs deux premiers matchs pour la deuxième fois seulement, exploit déjà réalisé en 2024 (victoire 1-0 contre le Botswana et nul 0-0 contre la Tunisie).

L'Algérie est invaincue lors de ses cinq derniers matchs de CAN Féminine, enregistrant deux victoires et trois matchs nuls. Sa dernière défaite remonte à un revers 3-2 concédé face au Mali lors du dernier match de poule en 2018. L'Algérie n'a plus encaissé le moindre but lors de ses cinq derniers matchs de CAN Féminine depuis cette défaite contre le Mali. Les Algériennes restent sur une série de 506 minutes sans encaisser de but en CAN Féminine. La gardienne Chloé N'Gazi a gardé sa cage inviolée pour la cinquième fois consécutive à la CAN Féminine lors du match contre le Sénégal. L'Algérie est invaincue lors de ses quatre derniers matchs de poule, avec un bilan de deux victoires et deux nuls. Elle n'a encaissé aucun but au cours de ces quatre matchs de groupe.

Marine Dafeur a transformé un penalty lors du succès inaugural contre le Sénégal, inscrivant son premier but en CAN Féminine pour sa cinquième apparition dans le tournoi. Il s'agissait du deuxième but de Dafeur face au Sénégal, elle qui avait déjà marqué lors d'une défaite 3-1 pour sa première sélection internationale avec l'Algérie le 14 juillet 2023. Mellisa Bethi a inscrit le second but algérien contre le Sénégal, ouvrant son compteur personnel à la CAN Féminine. L'Algérie a cadré cinq tirs contre le Sénégal et a concrétisé deux occasions. Dafeur a touché 56 ballons, soit plus que n'importe quelle autre joueuse algérienne face au Sénégal. Lina Boussaha a subi quatre fautes de la part des Sénégalaises, soit le total le plus élevé pour une joueuse algérienne lors du match d'ouverture. CAF

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg / Facebook/Twitter: [@atopTG](#)
Site web: www.atop.tg

Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyèmi

Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou

Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey

Chef section Reportage
GOMEZ Kokoenè Ayaovi

Chef section Photographie
DJOKPE Koffi

Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi